

à M. le Directeur
d'Académie

Rectorat de Paris

94 avenue Gambetta

75020 Paris

Paris, le 2 février 2015

Objet : Demande de rendez-vous urgent

Monsieur le Directeur d'Académie,

Nous, personnels du collège-lycée Honoré de Balzac, réunis en AG ce jour, contestons la dotation horaire globale proposée par le rectorat (DHG). Mis devant le fait accompli de la diminution de la DHG, **nous avons décidé de nous mettre en grève à partir du 3 février 2015**. Nous vous demandons de nous recevoir afin d'obtenir les moyens supplémentaires qui nous permettraient de faire face aux difficultés spécifiques de notre établissement.

Le constat pour le collège est le suivant :

21h de moins dans la DHG par rapport à celle de l'an passé.

Cette énième diminution de la DHG impose des coupes supplémentaires dans la répartition alors que nous avons de plus en plus de mal à effectuer nos missions :

- ⌚ retour à des horaires planchers : disparition de la $\frac{1}{2}$ heure d'histoire géographique supplémentaire qui permettait de terminer les programmes, de plus les horaires planchers en Lettres sont incompatibles avec la volonté de maîtrise, par tous les élèves de la

langue française, réaffirmée par notre ministre et notre président lors du discours du 22/01 ;

- ⌚ poursuite de la disparition programmée du choix des LV2 : fermeture de l'italien il y a 4 ans, plus de classes bi-langues arabe et allemand en 6^{ème} à la rentrée prochaine, ces langues n'existant déjà plus en LV2 à partir de la 4^{ème} ;
- ⌚ groupes de langues surchargés ;
- ⌚ mise en place de projets non pérennes au détriment d'heures d'enseignement ;
- ⌚ disparition annoncée de l'heure de chorale.

920 élèves cette année, 914 l'année prochaine ?

Les prévisions pour l'année prochaine annoncent 914 élèves mais ce chiffre ne tient pas compte de l'assouplissement de la carte scolaire, des fortes restructurations urbaines qui entourent Balzac et reste toujours au-delà des 896 prévus par vos services.

- ⌚ On nous prévoit une moyenne de 28,5 élèves par classe en section générale. Or c'est méconnaître la spécificité des classes générales de Balzac, classes qui regroupent des enfants qui viennent d'écoles toutes classées « éducation prioritaire ». Le taux de boursiers y est supérieur à 50%. Ces élèves, dont beaucoup ont des difficultés à l'entrée en 6^{ème} (voir test ROC), ont besoin de conditions d'apprentissage propices, ce que ne permettent pas des effectifs à 28,5 de moyenne.
- ⌚ L'établissement n'a pas été conçu pour le nombre d'élèves qu'il accueille ce qui entraîne un risque sur le plan de la sécurité.
- ⌚ Si la vie scolaire et les agents font de leur mieux pour assurer la demi-pension, l'absence d'un nombre suffisant d'adultes crée des situations de dysfonctionnement à différents niveaux.

Étant donné ce qui précède nous demandons pour le collège :

- un nombre d'heures postes suffisant pour pouvoir fonctionner normalement, en aidant les élèves en difficultés dès la 6ème par des dédoublements de classe viables pédagogiquement et en préservant les choix de langues vivantes pour tous ;

- pas une classe, pas un groupe de LV à plus de 25 élèves en sections générales et 28 en sections internationales.

Nous demandons pour le lycée et les classes préparatoires :

- un nombre d'heures poste suffisant qui ne menace aucune option et aucun enseignement inter établissement (LV2, LV3, Arts plastiques) et qui permette aux sections internationales d'avoir leur horaire en langue comme prévu par les textes ;

- des moyens pour éviter les sureffectifs, notamment en STMG ;

- un nombre d'heures poste suffisant pour fonctionner en classe non francophone et en section européenne.

Nous demandons pour l'ensemble de la cité scolaire :

- des moyens supplémentaires en personnels (techniques, de vie scolaire, santé, sociaux et administratifs) à la hauteur des effectifs.

- des moyens suffisants et pérennes pour la maintenance informatique.

Veillez croire, Monsieur le Directeur d'Académie, à notre attachement au service public d'éducation.